

Nécessité de prévoir un formulaire électronique pour les demandes de remboursement de frais de déplacement

Question de Paul A. Kloppenburg (STEM)

J'aimerais avoir accès à un formulaire électronique de demande de remboursement de frais de déplacement. La quantité de papier que nous gaspillons pour des erreurs minimes justifierait, me semble-t-il, les efforts engagés. La mise au point d'un tel formulaire stimulerait également l'exploitation du SIGNET, puisque les utilisateurs pourraient envoyer leurs demandes par messagerie électronique et que les erreurs pourraient être corrigées en aussi peu de temps qu'il en faut pour le dire.

Nous avons mis au point, avec l'aide du Centre de libre-service SIGNET,

une version électronique de ce formulaire, mais qui n'est pas encore tout à fait au point.

Réponse de George McLeod, Publications administratives (SKRA)

Nous vous sommes reconnaissants de votre suggestion et sommes entièrement de votre avis : il faut absolument que le SIGNET offre des formulaires en format électronique.

Je suis ravi de vous annoncer qu'en décembre 1994, SKRA a lancé, à petite échelle, un projet pilote auquel participent 50 utilisateurs de l'Administration centrale dans le but de mettre à l'essai des formulaires électroniques.

Les formulaires mis à l'essai sont les suivants :

- Demande d'indemnité de déplacement
- Autorisation et avance de voyage
- Demande de congé
- Note d'information à l'intention des ministres
- Demande de formation
- Bon de commandé pour l'Administration centrale
- Commande subséquente à une offre permanente

D'autres formulaires viendront s'ajouter à ceux-ci pendant le déroulement du projet pilote. Vos suggestions à ce sujet seront appréciées.

Service à la clientèle du SIGNET

« Lorsqu'un problème se pose à propos du SIGNET, la première réaction du client devrait être d'appeler son équipe du service à la clientèle SIGNET. Celle-ci devrait pouvoir résoudre la difficulté. »

Marc Lefebvre
Directeur adjoint
Service des opérations et du soutien informatiques (STOS)

Ottawa-Hull

À Ottawa-Hull, toutes les demandes de soutien informatique, qu'elles aient trait au logiciel, au matériel ou au réseau, doivent être adressées à votre équipe de service à la clientèle SIGNET. Les emplacements et les numéros de téléphones sont les suivants :

TOUR	EMPLACEMENT	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
Tour A	A3-109	995-7570
Tour B	B3-505	944-1299
Tour C	C5-200	944-1238
Tour D	D3-217	944-1187
Bisson		997-9041
Place Vanier		990-8618
Bureau du sommet d'Halifax		944-1889

Missions

Aux missions où le SIGNET a été installé, on est prié de contacter son gestionnaire de systèmes (SA).

Aux missions sur le point d'être raccordées au SIGNET, on vaudra bien s'adresser à la Direction de la mise en œuvre du SIGNET (STI).

Le *Bulletin du SIGNET* est publié une fois toutes les deux semaines par la Direction des services à la clientèle du SIGNET (STC) et diffusé au Canada et dans les missions à l'étranger à tous les fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Les unités qui veulent faire paraître un avis dans le *Bulletin du SIGNET* sont priées de nous en faire parvenir le texte avec une note de service signée par leur directeur. Tous les lecteurs sont invités par ailleurs à envoyer à la boîte à suggestion du SIGNET les articles qu'ils désirent faire publier.